

20 juil 2017 -19:13

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2017

Propositions d'amélioration dans le cadre de la réforme du contrôle sur la sécurité des installations nucléaires

Le Conseil des ministres a pris acte du rapport final de la task force qui a été créée pour formuler des propositions d'amélioration concernant la septième recommandation de la mission IRRS conduite en Belgique par l'Agence internationale de l'énergie atomique, visant à clarifier la répartition des rôles entre l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN) et l'Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies (ONDRAF).

Les principales zones d'ombre ou éléments manquants ont été examinés afin de délimiter plus clairement les compétences et responsabilités respectives de l'AFCN et de l'ONDRAF. Des propositions d'amélioration ont été formulées pour quatre domaines. Il s'agit des domaines suivants :

- le système d'acceptation des déchets radioactifs
- les interdépendances entre les étapes successives de la gestion et le transfert des déchets radioactifs
- les politiques nationales en matière de dépôt des déchets radioactifs et leur mise en oeuvre dans le cadre du programme national
- les interventions et assainissements, y compris la gestion à long terme des déchets radioactifs résultant des interventions et des assainissements

Le Conseil des ministres demande aux ministres compétents de soumettre au Conseil des ministres les avant-projets de loi et les projets d'arrêté royal nécessaires à la concrétisation de la recommandation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et
ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,
chargé du Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique

Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de
l'Environnement et du Développement durable
Avenue de la Toison d'Or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 790 57 11
<https://marghem.belgium.be>

Bernard Van Hecke
Porte-parole
+32 475 44 34 26
bernard.vanhecke@marghem.fed.be